

Pôle métropolitain Loire Bretagne



PRESENTATION PMLB RÉALISATIONS 2012 – 2020



1. Le Pôle métropolitain Loire- Bretagne

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Les étapes de la structuration d'un espace de coopération(s)

- Réseau des Grandes Villes de l'Ouest autour de l'enjeu ferroviaire dès les années 1990
- Constitution de l'Espace métropolitain Loire Bretagne (EMLB) en 2005 dans le cadre de l'appel à projets « Coopération métropolitaine » initié par la DATAR
- Création du Pôle métropolitain Loire - Bretagne (PMLB) en 2012

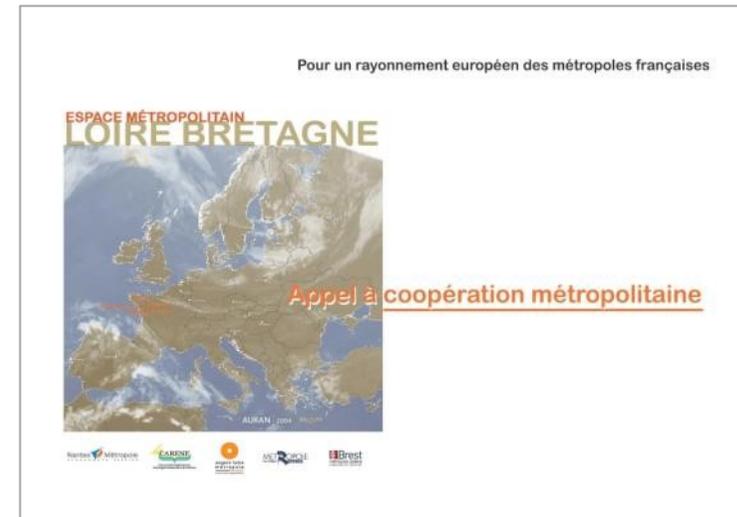
L'intention initiale [Statuts]

Le PMLB est créé pour :

- franchir une nouvelle étape, pérenniser et renforcer plus de 20 ans de pratiques informelles de coopération entre leurs territoires
- promouvoir un **modèle de développement durable**, améliorer **l'attractivité de l'espace Loire-Bretagne à l'échelle nationale et internationale** au service de l'ensemble du territoire et de ses habitants, prendre rang pour constituer un **espace d'envergure internationale**

La mission confiée à la structure [Statuts]

- animer et coordonner les coopérations entre ses membres, dans le prolongement de l'expérience du réseau de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne
- être un lieu d'échanges et de partage pour faciliter et encourager le développement de nouveaux axes de partenariats entre les membres
- assurer un rôle de veille, d'études, d'animation, de recommandations et d'impulsion de coopérations multilatérales impliquant tout ou partie des membres.



Quatre documents de référence

[Statuts]	Statuts du Pôle métropolitain Loire-Bretagne élaborés en 2012 selon les compétences inscrites dans la loi
[Règlement]	Règlement intérieur du PMLB voté le 18 novembre 2014
[Principes]	Principes politiques de coopération adoptés en Comité Syndical du 25 octobre 2012
[Programme]	Programme de travail 2014

Pôle métropolitain Loire Bretagne

9 domaines d'actions

[Principes]

Développement des infrastructures et des services de transport

Aménagement du territoire, renouvellement des grands schémas, programmes et politiques contractuelles

Promotion de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Développement économique

Promotion de la culture

Tourisme

Questions maritimes

Promotion du développement durable et de l'environnement

Observation du Territoire et Prospective

6 domaines d'actions

[Statuts]

Accessibilité des territoires

Aménagement du territoire & politiques contractuelles

Enseignement supérieur et recherche

Développement économique à l'international

Culture & tourisme

Promotion du développement durable

Pôle métropolitain Loire Bretagne

3 modalités d'actions

[Programme]

Échanges de bonnes pratiques*
Interconnaissance, coordination

Lobby
Positions communes

Actions coordonnées ou conjointes
Mutualisation, mise en réseau

4 Principes de fonctionnement

[Principes]

Logique de projets, de mobilisation collective et de coopération

Maîtrise d'ouvrage des actions de coopérations **aux agglomérations**

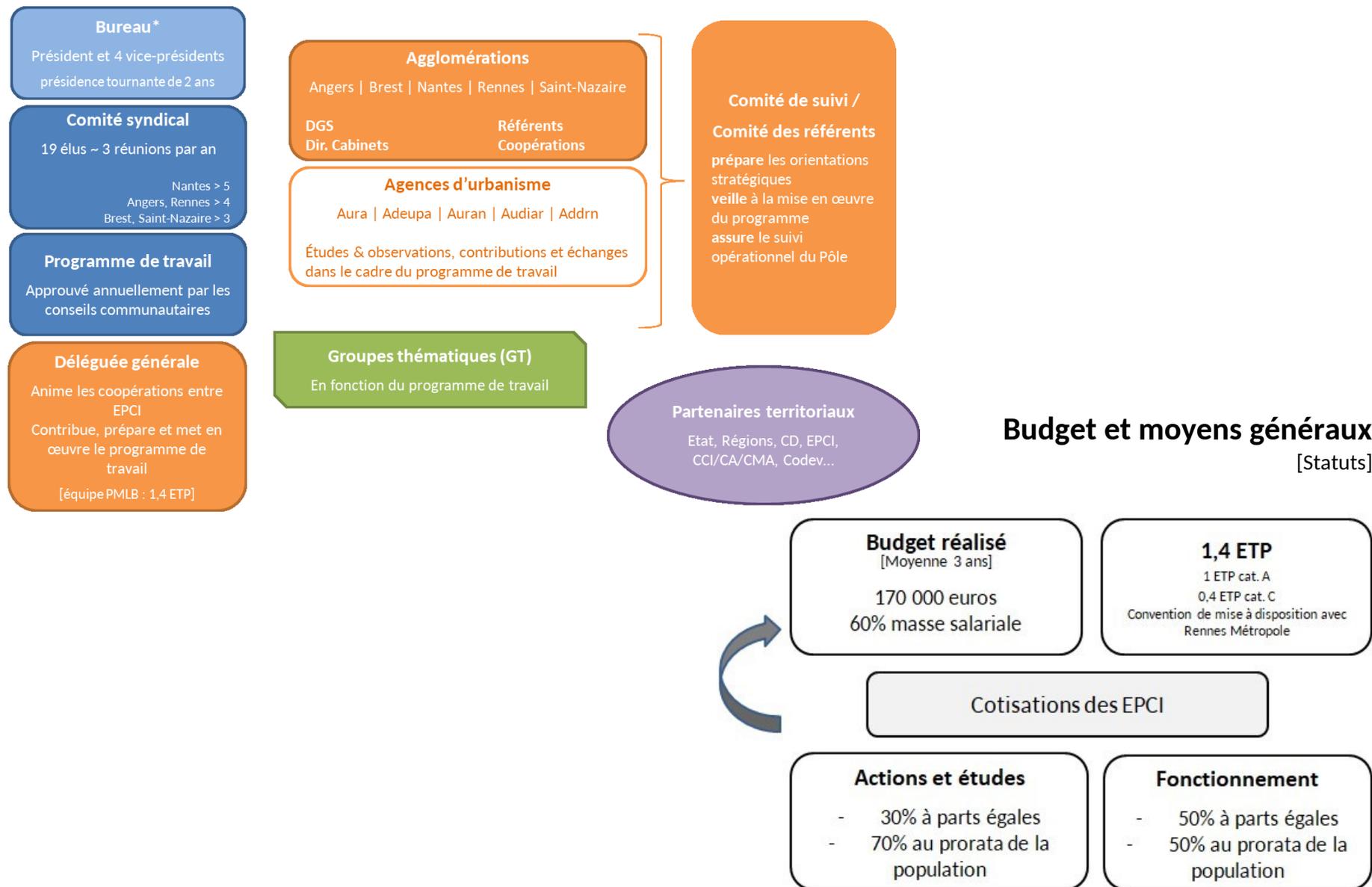
Décision d'agir par délibération concordante des EPCI membres

Principe de participation "à la carte" et sur la base du volontariat

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Organisation

[Statuts, Règlement, Principes]



2. Les réalisations 2012-2020

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Accessibilité des territoires

Accessibilité maritime

Accessibilité ferroviaire

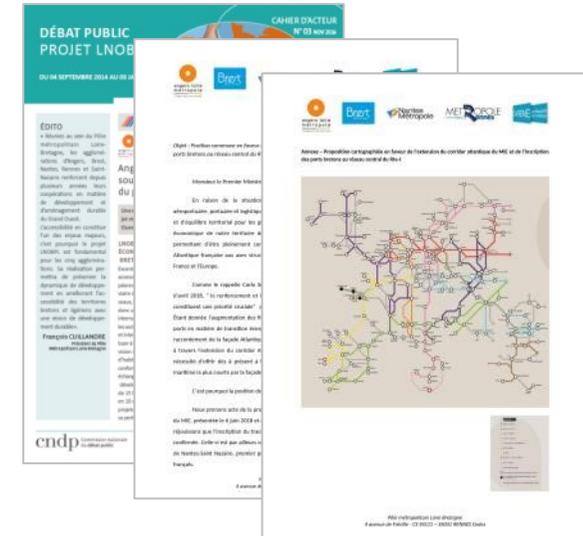
Ce domaine d'action, qui s'inscrit dans la thématique plus large du développement des infrastructures, a été essentiellement traité sous l'angle de l'accessibilité ferroviaire, portuaire, aéroportuaire, routière et numérique du grand ouest.

Les premières années du PMLB ont permis la construction d'un consensus autour des enjeux d'accessibilité multimode du grand Ouest, avec la structuration d'un discours conjoint des Métropoles autour de l'apport des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL) à l'aménagement du territoire des deux régions et à la mobilité du quotidien. La mobilisation visait notamment à maintenir la réalisation de ce projet à l'horizon 2030. Avec l'abandon du projet d'Aéroport du Grand Ouest en janvier 2018, dont la réalisation conditionnait en partie la viabilité économique du projet ferroviaire, le consensus est à redéfinir. Ce projet d'infrastructure verra différentes études, procédures et concertations avec le public jalonner sa mise en œuvre. Son instruction a été relancée en 2019.

Cette même année s'est engagée la révision des schémas européens de transports dans le cadre de laquelle les agglomérations du PMLB se sont mobilisées pour le raccordement du grand Ouest aux axes structurants européens. La position commune s'établit autour d'une position commune en faveur de l'extension du corridor atlantique du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et de l'inscription du système portuaire Brest-Roscoff au réseau central du réseau transeuropéen de transports (RTE-T) via les nœuds urbains de Saint-Nazaire, Nantes, Rennes et Angers. Si la procédure MIE est désormais close, la révision du RTE-T court jusqu'à l'été 2020.

Et avant le PMLB...

Contribution au Livre vert sur les transports urbains (2006) dans le cadre de la politique de cohésion européenne.



Projet LNOBPL

- ▶ Expressions communes sur l'intérêt porté au lancement du débat public sur LNOBPL (octobre 2012, juillet 2013 et février 2014)
- ▶ Contribution au débat public via un cahier d'acteur conjoint (novembre 2014) avec l'appui des agences d'urbanisme
- ▶ Interpellation SNCF Réseau & SNCF Mobilités en 2015
- ▶ Courrier au Premier ministre suite à l'abandon du projet d'Aéroport du Grand Ouest (février 2018)

Schémas européens de transports

- ▶ Courrier adressé au Premier ministre dans le cadre de la révision du règlement en matière de Mécanisme d'Interconnexion en Europe / MIE 2021-2027 (mars 2019)
- ▶ Réponse commune et coordonnée à la consultation de la Commission Européenne concernant la révision du règlement relatif au Réseau Transeuropéen de Transports / RTE-T 2021 - 2027 (juillet 2019)

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Aménagement du territoire et politiques contractuelles

Fait métropolitain

Alliance des territoires

Ce domaine d'action a d'abord été traité sous l'angle du lobbying en faveur de la reconnaissance du fait métropolitain et de la coordination des politiques publiques en matière de cohésion sociale, en lien avec les lois et dispositifs contractuels. Le PMLB a notamment permis des échanges d'expériences riches entre EPCI dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville ou plus récemment de la mise en œuvre de la loi NOTRe. Il a également coordonné une contribution commune dans le cadre des Programmes Opérationnels Régionaux 2014-2020.

Depuis 2016, les agglomérations ont entrepris d'apporter leur contribution aux controverses nationales autour des relations et interdépendance à construire entre métropoles, villes moyennes, territoires périurbains et ruraux. Deux éditions d'un événementiel, sur deux journées, dédié à l'alliance des territoires ont réuni 500 participants en 2017 et 300 participants en 2019. Les partenariats développés avec les principaux réseaux nationaux d'élus (en particulier France urbaine en 2017 et AdCF en 2019) ont contribué à la notoriété de l'événement à l'échelle nationale. En 2019, la production intellectuelle du colloque s'est enrichi des enseignements d'un atelier participatif animé par les agences d'urbanisme.

Ainsi, à travers leurs coopérations, les membres du PMLB cherchent à construire une réponse originale, adaptée au grand Ouest, aux enjeux de cohésion territoriale, à différentes échelles.

Et avant le PMLB...

En 2011, les EPCI de l'EMLB ont porté une contribution commune dans le cadre de la consultation publique lancée par la Commission Européenne sur l'avenir de la politique de cohésion après 2013.



Dispositifs et politiques contractuelles

- ▶ Contribution conjointe dans le cadre de l'élaboration des Programmes Opérationnels Régionaux (POR) 2014-2020 (juin 2013)
- ▶ Vision partagée en matière de réduction des inégalités sociales et territoriales (février 2014)

Alliance des territoires

- ▶ Organisation du colloque « Vers une nouvelle alliance des territoires » - 1ère édition (octobre 2017) et diffusion des actes
- ▶ Organisation du colloque « [L'alliance des territoires au service des transitions](#) » - 2nd édition (juin 2019) et diffusion des actes.
- ▶ Organisation de la 2nd édition du colloque sur l'alliance des territoires en 2017 (juin 2019) avec diffusion des actes.

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement supérieur et recherche

Ce domaine d'action renvoie aux enjeux de structuration et de rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) à l'échelle interrégionale. En 2014-2015, le PMLB a permis de coordonner les politiques publiques de ses membres et de construire une vision entre les 5 membres du PMLB en soutien à une structuration interrégionale des acteurs de l'ESR dans le cadre de l'Université Bretagne-Loire (UBL). À sa création en 2016, les agglomérations sièges d'établissement sont entrées dans sa gouvernance. L'ambition était notamment de valoriser le poids de l'investissement des métropoles et agglomérations du PMLB (soutien aux activités de formation, recherche, à l'immobilier et aux équipements) et leur contribution à la stratégie ESR interrégionale.

Toutefois, suite à l'échec collectif des établissements partenaires de l'UBL à l'appel à projets IDEX, la dynamique s'est vite essouffée menant à l'éclatement en 4 plaques universitaires et à la dissolution de la COMUE en 2019. Il restera à l'actif de l'UBL, la création de 11 écoles doctorales unifiées à l'échelle Bretagne-Loire, la montée en puissance d'une plateforme d'ingénierie de projets européens, la mise en œuvre d'une vaste infrastructure de campus numérique et le travail sur l'entrepreneuriat. Ces deux derniers champs seront repris par les régions Bretagne et Pays de la Loire.



Université Bretagne-Loire

- ▶ Lobbying en faveur de la représentation des agglomérations dans la gouvernance de l'UBL et rédaction des statuts UBL (fin 2014).
- ▶ Courrier de soutien à la candidature IDEX (janvier 2015 et avril 2015) en association avec les régions.
- ▶ Participation aux instances de la COMUE en tant que porte-voix des intercommunalités (EPCI du PMLB + Vannes, Lorient, Le Mans) depuis sa création en 2016
- ▶ Courrier conjoint au Président de l'Université Bretagne-Loire dans le cadre de la transformation de l'Université Bretagne-Loire (juillet 2018)

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Développement économique à l'international

Attractivité

Emploi

Numérique

Le domaine du développement économique est principalement traité sous l'angle de l'attractivité et du rayonnement pour les habitants, les entreprises, les actifs ainsi que l'angle des politiques publiques de l'emploi. La période a été marquée par une forte structuration de l'ensemble des agglomérations en matière de promotion économique et d'attractivité et par une accentuation nette des problématiques de recrutement lié au dynamisme du territoire.

La présence conjointe et à géométrie variable dans les salons de promotion économique (MIPIM, SIMI, MAPIC), bien que portée directement par les agglomérations, est une action fondatrice des coopérations entre les grandes villes de l'Ouest. Mené dans un esprit de mutualisation, elle permet aux villes de l'Ouest de promouvoir leurs territoires et projets urbains auprès des plus grands investisseurs nationaux et internationaux.

Concernant les échanges sur les politiques publiques de l'emploi, l'objectif était également de valoriser les poids des agglomérations comme outils de la stratégie d'insertion et moteurs du soutien à l'emploi (service public de l'emploi et place des agglomérations).

Suite à la labellisation métropoles et écosystèmes French Tech des villes de l'Ouest en 2014, un travail a été engagé avec les acteurs du numérique afin d'identifier les leviers de développement de la filière. En 2018, des modalités d'action nouvelles associant 17 startups, au croisement entre politique d'attractivité et d'emplois, ont été investies afin de répondre à la pénurie de compétences dans le secteur du numérique, en favorisant la mise en relation directe entre talents parisiens du numérique et entreprises en tension.

Et avant le PMLB...

La présence conjointe dans les salons de promotion économique remonte à 2005. En 2006, une étude sur la structuration d'une filière intégrée de génie navale à l'échelle du grand ouest a été cofinancée par le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT). La thématique de l'emploi a également fait

l'objet d'une étude conduite par un cabinet spécialisé puis d'une contribution des élus des 5 EPCI en charge de cette thématique en 2008.



Emploi - Compétences - Numérique

- ▶ Courrier conjoint au Ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social dans le cadre de la mission nationale d'évaluation des Maisons De l'Emploi (juin 2014).
- ▶ Événement talents-compétences du numérique - « La ruée vers l'Ouest » à Paris (mai 2018) avec Angers French Tech, la French Tech Brest +, la Nantes Tech et la French Tech Rennes Saint Malo, ainsi que 17 chefs d'entreprise.

Promotion économique et immobilière

- ▶ Présence conjointe dans les salons immobiliers MIPIM, MAPIC, SIMI / hors PMLB - géométrie variable (depuis 2005)

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Culture et tourisme

Mise en réseau & mobilité

Rayonnement

Événementiel sportif

Les coopérations bilatérales ou multilatérales sont nombreuses entre les membres du PMLB dans le champ culturel et touristique.

Le PMLB a permis d'échanger sur les politiques publiques et la coopération culturelle a été abordée sous l'angle de la mise en réseau de l'offre culturelle dans une logique de mobilité des artistes, des œuvres et des publics. À cette fin, un recensement des événements culturels et artistiques d'envergure intermétropolitaine (festivals, expositions, manifestations à rayonnement régional), des lieux de diffusion labellisés et des lieux de création a été réalisé dès 2016. Une première publication en 2019 s'attache à promouvoir les lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique. D'autres projets autour des archives municipales et du croisement des politiques publiques dans les domaines de la culture, du patrimoine, de l'urbanisme ont été préparés mais n'ont pu voir le jour.

Le domaine du tourisme, qui relève également de l'attractivité et du développement économique, a été peu investigué pour l'heure, bien que les questions du tourisme d'affaires et de l'événementiel soient identifiées comme à fort enjeu métropolitain depuis la création de l'EMLB. Des travaux sont actuellement en cours en vue d'une coordination des candidatures au label Terres de Jeux dans le cadre des JO 2024 à Paris.

Et avant le PMLB...

En 2006, les agglomérations d'Angers, Nantes et Rennes ont développé un partenariat dans le cadre de l'appel à projets européen sur les entreprises culturelles et créatives (ECCE) - Urbact Suite.

Plus ponctuellement, des collaborations entre scènes nationales ont permis la retransmission d'opéras entre Angers-Brest-Nantes-Rennes.



Mise en réseau de l'offre culturelle

- Publication "Lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique" dans le Pôle métropolitain Loire-Bretagne (septembre 2019)

Événementiel sportif

- Coordination des candidatures au label Terres de Jeux et réflexion sur les Centres de Préparations aux Jeux dans le cadre des JO 2024 à Paris (en cours)

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Promotion du développement durable

Énergie

Ce domaine d'action a été traité principalement à travers les échanges de bonnes pratiques sur les politiques publiques de l'énergie, bien que de nombreuses autres actions puissent s'inscrire dans cette thématique (cohésion sociale, alliance des territoires, ferroviaire...). Ceux-ci ont permis d'aborder l'élaboration des Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) & des PLU facteur 4, la mise en œuvre des réseaux de chaleurs ou encore les groupements de commande en favorisant la veille sur les sujets en émergence, les expérimentations, les pratiques innovantes. Ils s'inscrivent dans une thématique plus globale d'exemplarité de la collectivité.

En 2020, un groupe de travail a été relancé autour de la rénovation énergétique des bâtiments, publics, privés et universitaires. Il s'est réuni à deux reprises pour échanger sur les stratégies mises en œuvre et identifier les leviers, les points de blocage et les coopérations possibles, en vue de l'atteinte des objectifs ambitieux fixés en matière de rénovation énergétique des bâtiments.

Pôle métropolitain Loire Bretagne

Observation du Territoire et Prospective

Mise en œuvre avec l'appui des agences d'urbanisme

Ce domaine d'actions a été principalement investi à travers le travail des agences d'urbanisme des EPCI du PMLB. La collection des "Dynamiques métropolitaines de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne", dont elles assurent le choix éditorial, a permis d'analyser l'évolution des fonctions métropolitaines de l'espace Loire-Bretagne, les liens et les flux internes et externes aux territoires, ainsi que le positionnement des villes de l'Ouest dans le paysage national.

Récemment, les agences d'urbanisme ont également appuyé la préparation scientifique des deux colloques sur l'alliance des territoires, avec en particulier en 2019 le développement d'une méthodologie spécifique pour l'animation d'un atelier prospectif autour de "l'alliance des territoires au service des transitions".



Et avant le PMLB...

Dès 2009, les cinq agences d'urbanisme analysant les dynamiques métropolitaines de l'Espace Loire-Bretagne ont initié la collection d'études récurrentes "Dynamiques métropolitaines de l'EMLB". Elles ont apporté leur contribution dans l'ensemble des dossiers traités (accessibilité, ESR...)



Collection Dynamiques Métropolitaines des agences d'urbanisme de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne (EMLB)

- ▶ Dynamiques métropolitaines n°1 à 10 parus entre novembre 2010 et décembre 2016
- ▶ Hors-série 1 - octobre 2017 - Quand l'action publique intègre les interdépendances des territoires urbains, périurbains et ruraux : l'alliance des territoires
- ▶ Hors-série 2 - novembre 2019 - Les alliances de territoires explorées dans le grand ouest, ce que nous apprennent les coopérations à l'échelle de l'espace Loire-Bretagne
- ▶ Un prochain numéro sur l'internationalisation de l'économie dans l'EMLB (à paraître en 2020)

Autres productions

- ▶ Animation de l'atelier contributif sur les pistes d'avenir pour les coopérations urbains-ruraux dans le cadre du colloque "L'alliance des territoires au service des transitions" (novembre 2019)

Pôle métropolitain Loire Bretagne

En synthèse

Le programme de travail 2012-2020 du Pôle métropolitain Loire-Bretagne a été marqué par :

- Un programme de travail progressivement réinterrogé par une série de décisions ou évolutions intervenues dans la période:
 - externes telles que la reconnaissance institutionnelle des métropoles ou l'abandon du projet structurant d'Aéroport du Grand Ouest...
 - internes telles que la structuration des services dédiés à la promotion économique...
- Un primat donné à l'action et la visibilité – en deuxième partie de période - avec la mise en retrait des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.
- Des réussites, autour de :
 - La mobilisation collective en faveur de l'accessibilité du grand Ouest
 - la mise en place d'actions concrètes sur des enjeux économiques ou d'affirmation métropolitaine, en particulier l'organisation de deux colloques sur l'alliance des territoires
- Des déconvenues sur le sujet de l'enseignement supérieur et de la recherche avec l'échec du projet d'Université Bretagne-Loire.
- **Trois objectifs stratégiques majeurs, poursuivis par les membres du PMLB au travers de leurs actions :**
 - 1. l'animation d'une instance politique de coordination autour des enjeux stratégiques d'aménagement du grand Ouest**
 - 2. le renforcement des fonctions métropolitaines des grandes villes au service du rayonnement du grand Ouest**
 - 3. la construction d'un modèle de développement territorial équilibré reconnaissant le fait métropolitain et les interdépendances avec les territoires voisins**

Pôle Métropolitain Loire Bretagne

4, avenue Henri Fréville - CS 93111

35031 Rennes Cedex

Tél. : 02 99 86 60 20

contact@pmlb.fr

www.polemetropolitainloirebretagne.fr

@PmLoireBretagne

